

Du Forum social européen à l'Altersummit, à la recherche du mouvement social européen

Pierre Khalfa – février 2013

L'Acte unique de 1986 marque un tournant dans l'histoire de la construction européenne. Complété par les traités de Maastricht et d'Amsterdam, il transforme l'Union européenne en un espace privilégié de promotion des politiques néolibérales : politique industrielle déterminée par l'application du droit de la concurrence, gestion de la monnaie sortie du champ de la décision politique, concurrence fiscale entre les Etats, services publics remis en cause au nom de la concurrence, démantèlement progressif des mécanismes régulateurs des marchés agricoles, dumping social, budget européen réduit à une portion congrue, etc. Le droit de la concurrence, inscrit au cœur des traités, devient le droit à partir duquel les élites néolibérales, hégémoniques au sein des institutions nationales et européennes, façonnent l'Union. C'est un droit normatif, véritable droit « constitutionnel » avant la lettre qui réduit la plupart du temps les autres textes européens à des déclarations d'intention sans portée opérationnelle pratique¹.

L'élargissement non maîtrisé de 2004 aggrave encore cette tendance lourde de l'Union à se transformer en simple zone de libre-échange. Refusant de mener de réelles politiques publiques européennes, et notamment d'augmenter de façon significative le budget européen en faveur des nouveaux entrants, le développement de ceux-ci est laissé, pour l'essentiel, aux mains de la politique de la concurrence. La concurrence entre les Etats et les systèmes sociaux et fiscaux est érigée en règle, légitimée par les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne². L'explosion de la crise financière, la récession qui s'en est suivie et les politiques d'austérité drastique ont encore aggravé le cours néolibéral de l'Union.

Le mouvement altermondialiste, apparu sur la scène politique internationale lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle à la fin de l'année 1999, a été porteur de grands espoirs. Il semblait ouvrir une période nouvelle marquée par la présence politique à l'échelle mondiale d'un mouvement qui n'hésite pas à s'en prendre aux fondements mêmes du capitalisme néolibéral. Dans la foulée du Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre se tenait à Florence en novembre 2002 le premier Forum social européen (FSE) marqué par une très forte affluence, près de 60 000 participants, et conclu par une manifestation monstre de plusieurs centaines de milliers de personnes. Le FSE allait permettre de lancer un appel à la mobilisation contre la guerre qui, repris par le FSM, allait aboutir à la journée mondiale du 15 février 2003, mettant dans la rue des millions des personnes.

Le cadre semblait trouvé pour pouvoir construire des résistances aux politiques néolibérales en Europe et faire exister un mouvement social européen. La suite allait montrer que cet espoir était vain.

¹ La Charte des droits fondamentaux, que le traité de Lisbonne a rendu contraignante, ne vient pas démentir cette analyse. Non seulement les droits qui y sont contenus sont de faible portée, mais surtout elle ne crée aucun droit social européen puisque leur application est renvoyée aux « pratiques et législations nationales ».

² Il s'agit, fin 2007, des arrêts Viking, Laval-Vaxholm confirmés en avril 2008 par l'arrêt Rüffert, puis en juin 2008 par un arrêt concernant le Luxembourg. Ces arrêts consacrent la prédominance du droit du commerce européen sur le droit du travail national et officialisent le traitement inégalitaire entre les salariés d'un Etat membre et les salariés détachés d'un autre Etat membre.

Les apories du FSE

Pour le comprendre, il faut d'abord revenir sur les caractéristiques du FSE et plus largement des Forums sociaux. Le texte de référence sur la question est la Charte des principes de Porto Alegre. Selon cette dernière (dans son point 1), le Forum social mondial est « *un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain.* »

Deux conclusions s'imposent donc immédiatement. La première est que le Forum social se tient sur une base politique qui, pour être large, n'en est pas moins précise : opposition au néolibéralisme, à la domination du monde par le capital, à toute forme d'impérialisme. La seconde est que, dans ce cadre, le Forum social doit remplir trois fonctions : débat d'idées, formulations de propositions alternatives qui « *s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste, commandé par les grandes entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêt* » (point 4), articulation en vue d'actions efficaces.

Mais le même texte précise que « *Les rencontres du Forum social mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum social mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants* » (point 6). Comment donc permettre une « *articulation en vue d'actions efficaces* » et dans le même temps interdire toute prise de décision du Forum, même si la Charte de Porto Alegre laissait toute latitude aux organisations participantes de décider des actions qu'elle jugeraient nécessaires ? Le FSE n'allait pas réussir à dépasser cette contradiction.

Car, et c'est la grande différence avec le FSM, le FSE se confronte à une institution particulière, l'Union européenne, dont les décisions surdéterminent largement la vie quotidienne de ses habitants. Le mouvement altermondialiste est donc obligé de se confronter à cette réalité et cela implique qu'il avance des propositions précises et construise des mobilisations permettant de remettre en cause la construction néolibérale de l'Europe. L'utilité du FSE sur la durée allait se juger à cette capacité. Pour essayer de résoudre ce problème, une Assemblée des mouvements sociaux, organisée à la fin du FSE par les forces qui le souhaitent, devait permettre d'acter et de mutualiser des échéances de mobilisations et des décisions issues des débats du Forum.

Mais cette assemblée a été immédiatement très contestée comme non représentative par un certain nombre d'organisations participantes et sa place dans le FSE a été l'objet de longs débats à la limite de la métaphysique : l'Assemblée des mouvement sociaux fait-elle partie du FSE ou du « processus du FSE » ? ; doit-elle être indiquée dans le programme officiel du FSE, et de quelle manière, ou faire l'objet d'une annonce séparée ? ; sa déclaration finale est-elle un document du FSE ?

En fait, trois types de forces étaient profondément hostiles, pour des raisons différentes, au fait que le FSE puisse se doter d'une instance permettant des prises de décisions. D'une part, ceux qui, au nom de la Charte de Porto Alegre, privilégiaient le fait que le FSE devait être un espace de débats. Il s'agit, par exemple, de l'association ARCI en Italie ou du CRID en France et plus largement des ONG qui se sont progressivement agglomérées au processus du

FSE. Pour eux, le FSE devait simplement être un décalque du FSM. Ils refusaient donc de centrer l'activité du FSE sur l'Europe. D'autre part, la Confédération européenne des syndicats (CES) et certaines de ses organisations membres qui participaient au FSE. La CES voyait en effet d'un mauvais œil s'affirmer une critique radicale de l'Union européenne, ce d'autant plus que, à l'encontre de nombreux participants au Forum, elle soutenait le Traité constitutionnel européen (TCE) et que l'émergence d'un mouvement social européen aurait pu contrarier sa volonté de se positionner comme le partenaire social de la Commission. Enfin des forces « ultragauches » refusaient souvent tout travail en commun au niveau européen avec des organisations avec lesquelles elles étaient en désaccord au niveau national.

La conjonction de l'action de ces trois composantes du FSE a réussi largement à le paralyser en terme de mobilisations ou de propositions communes. Cela a été d'autant plus facile qu'il est objectivement malaisé de définir des priorités d'action sur des points faisant consensus. En effet, chaque mouvement a ses propres priorités qu'il considère comme plus importantes que celles des autres et n'est pas prêt à les relativiser pour engager des forces sur des actions communes. De ce point de vue, le FSE a été victime de son succès. Plus il s'élargissait à de nouveaux mouvements, plus il devenait difficile de dépasser le côté « rencontre de débats » pour aller vers la mise en œuvre d'une stratégie commune. Le FSE n'a pas été capable de sortir du dilemme qui lui était posé : respecter la diversité des participants au risque de la paralysie ou passer outre pour des raisons d'efficacité au risque de l'éclatement. L'Assemblée des mouvements sociaux s'est donc contentée d'adopter des déclarations très générales, sans portée pratique, et de recenser l'agenda de toutes les mobilisations prévues.

Le FSE, comme tous les forums sociaux, agglomérait des organisations et mouvements ayant des terrains d'intervention éclatés, des histoires et des orientations politiques différentes. Cette hétérogénéité, loin d'être une faiblesse, était au contraire une force. Il a permis au mouvement altermondialiste d'occuper un large espace politique et d'être capable d'être présent sur de nombreux terrains de mobilisation sociale. Mais il reposait sur un pari, le fait que le débat et la confrontation d'idées dans le cadre des forums permettraient de dépasser les divergences et induirait la possibilité de construire des stratégies communes. Si les forums ont bien permis de créer une culture politique nouvelle basée sur la prise de décision au consensus et sur le fonctionnement en réseau, il a été impossible d'en dépasser la diversité pour arriver à élaborer des propositions alternatives communes et des mobilisations capables de peser sur la situation en Europe³.

Le FSE a donc progressivement dé péri. Incapable d'être le cadre dans lequel pouvait se décider des mobilisations européennes, il était d'une utilité d'autant plus réduite que, les attaques des gouvernements se multipliant, la tendance naturelle des organisations participantes a été de se concentrer sur le terrain national pour construire les ripostes nécessaires. La lourdeur du processus de préparation avec une multiplicité de réunions se tenant dans de nombreuses villes d'Europe et des discussions interminables sur la « méthodologie », le coût financier important, le caractère répétitif des forums ne débouchant sur aucune décision concrète, ne pouvaient perdurer longtemps et ont eu raison de lui. Le FSE d'Istanbul en juillet 2010 sera le dernier. Mais entre temps, un nouveau processus a vu le jour tentant de dépasser les apories du FSE : la Joint Social Conference (JSC)⁴.

³ Deux exceptions, la journée de mobilisation du 15 février 2003 contre la guerre et la campagne réussie contre la directive Bolkestein en 2006. Il est d'ailleurs significatif que cette campagne ait été menée de façon parallèle, sur des mots d'ordre et avec des initiatives différentes par la CES d'une part, les mouvements sociaux et certains partis politiques d'autre part.

⁴ L'initiative en revient à Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la Confédération nationale des employés

La JSC et ses limites

Voici comment la JSC se présente: « *A l'issue du Forum Social Européen de Malmö⁵, une vingtaine de syndicats européens et de mouvements sociaux ont, en discussion avec la CES, décidé de lancer un processus de discussion conjoint. L'objectif était, à moyen terme, de pouvoir rassembler chaque année, avant le « Spring Summit » lors duquel les dirigeants de l'UE annoncent leurs priorités socio-économiques, une large plate-forme de syndicats européens et nationaux, et de mouvements altermondialistes, qui puissent, sur base d'un travail commun approfondi, exprimer notre propre agenda, nos priorités politiques, et nos perspectives de mobilisation⁶.* »

D'emblée donc la JSC se place là où le FSE a échoué. Il s'agit de faire un travail commun approfondi pour pouvoir aboutir à des priorités politiques et des perspectives de mobilisation, toutes choses dont le FSE s'est avéré incapable. Pour cela, la méthode employée rompt avec celle du FSE. Ce dernier se voulait un processus ouvert avec la volonté d'agglomérer le plus d'organisations possible. Son élargissement était à la base de son succès politique. Au contraire la JSC se veut un processus dont l'élargissement est étroitement contrôlé.

Un comité d'initiative comprenant les fondateurs se met en place. Son élargissement se fait par cooptation. C'est lui qui a la mainmise sur le processus. En France, ATTAC, la CGT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires font partie des initiateurs du processus. Aujourd'hui une quarantaine d'organisations sont parties prenantes du comité d'initiative. La CES est présente au comité d'initiative dans une position d'expectative ambiguë. D'une part, elle accepte de couvrir de son autorité un processus où ne participe qu'une partie du mouvement syndical européen et des mouvements plus radicaux qu'elle-même, d'autre part, elle affirme régulièrement que ce processus est indépendant d'elle-même et qu'elle ne se sent pas engagée par les décisions qui pourraient s'y prendre. De fait, la CES est assez peu intervenue dans le processus⁷. De même, la participation des organisations membres de la CES a été plutôt aléatoire à l'exception notable des syndicats belges.

Quel bilan tirer de la JSC ? Elle a tenu deux « conférences de printemps » en mars 2011 et mars 2012, regroupant environ 200 participants avec des débats de bonne tenue (même si le reproche lui a été adressé d'avoir omis la dimension de genre dans les thèmes des débats comme parmi les intervenants). Elle a été capable de produire de textes d'analyse de qualité sur des sujets tels que la dette, la politique monétaire, les salaires et la compétitivité... Les déclarations issues des conférences de printemps ont montré qu'il y avait des points de convergences forts sur les analyses et les propositions entre des organisations très diverses⁸. Cependant les limites du processus apparaissent clairement. Il impacte assez peu la vie des organisations qui y participent, ne touchant que certains de ses responsables. Il n'est pas

(CNE) affiliée à la Confédération syndicale chrétienne (CSC) belge, qui en est l'infatigable animateur.

⁵ Le FSE de Malmö se tient en novembre 2008 au moment de l'explosion de la crise financière. Il est hautement significatif qu'il n'en sortira rien. Cette impuissance a été à la racine de la création de la JSC.

⁶ <http://www.jointsocialconference.eu/Qui-sommes-nous>

⁷ Il faut distinguer, de fait, deux périodes. La CES est assez présente au début du processus avec Maria Helena André qui en est alors la secrétaire générale adjointe et Philippe Pochet, directeur général de l'institut syndical européen (ETUI). Maria Helena André est nommée ministre du travail en 2009 dans le gouvernement Socrates qui mènera une politique d'austérité drastique au Portugal. Suite à ce départ imprévu, la CES arguant de difficultés d'organisation de son secrétariat a réduit fortement sa présence.

⁸ Un bémol toutefois à cette affirmation : la CGT n'a ainsi pas mis la déclaration finale de la conférence de mars 2012 sur son site, arguant de points de désaccords.

parvenu à réellement se fixer des priorités d'action. Ainsi la déclaration finale de la conférence de mars 2012 ne fait que recenser les mobilisations déjà prévues. Il a donc été impossible de construire un moment de mobilisation commune à tous les participants. Si le travail en commun entre les organisations participantes peut être considéré comme une avancée par rapport à ce qui se faisait dans le cadre des FSE, la JSC n'a pas encore réussi à tenir les objectifs qu'elle s'était elle-même fixée : exprimer son propre agenda, ses priorités politiques et ses perspectives de mobilisation.

La conscience de ces limites a amené la JSC à discuter du lancement d'un processus d'élargissement, l'Altersummit⁹.

L'Altersummit, objet encore non identifié ?

L'appel à un sommet alternatif a été lancé lors de la conférence de la JSC de mars 2012. Cet appel se conclut par : « *Les alternatives existent. Ce qui manque aujourd'hui, c'est un rapport de forces pour concrétiser ces alternatives et imaginer les processus politiques à mettre en œuvre pour remettre le projet européen sur la voie de la démocratie et du progrès social et écologique. Le sommet alternatif auquel nous appelons sera une première étape en vue d'atteindre ces objectifs.* » Plus d'une centaine de mouvements divers issus de plus de 20 pays ont signé cet appel. Le mouvement syndical y est assez présent avec côté français, la CGT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires et au niveau européen, outre la présence de la CES en tant que telle, on peut noter celles des CCOO (Espagne), de la CGIL (Italie), de la CGTP (Portugal), de la FGTB et de la CSC (Belgique), de MSZOSZ (Hongrie), de ELA (Pays Basque). À noter aussi l'intégration de forces féministes (MMF, Féministes pour une autre Europe FAE,...)

L'objectif de l'Altersummit, qui a été officiellement lancé en novembre 2012 lors de « Florence 10 + 10 », rassemblement organisé 10 ans après le FSE de Florence, est d'ordre stratégique : participer à la création des rapports de forces nécessaires pour réorienter la construction européenne. Il s'agit, comme pour le FSE, à la fois d'un événement – l'Altersummit lui-même aura lieu à Athènes en début juin 2013, - et d'un processus caractérisé par la mise en place d'un réseau. Ce réseau travaille non seulement à l'organisation de l'événement, mais aussi à créer les conditions pour que cet événement débouche sur de nouvelles perspectives. Ainsi a été rédigé un « Mémoire des peuples » qui cible les « revendications communes et urgentes pour une Europe démocratique, sociale, écologiste et féministe ». Ce texte devrait être adopté par le réseau et présenté à Athènes, pouvant devenir la base programmatique du mouvement social européen. Ce serait un pas en avant considérable par rapport aux forums sociaux qui avaient été toujours incapables de se doter de la moindre plate-forme.

La question de la place des partis politiques a été largement discutée. Alors que les Forums sociaux se veulent des rencontres de la société civile, excluant les partis politiques¹⁰, l'Altersummit enregistre une évolution notable sur ce point. Sa plaquette de présentation indique : « *Nous appelons les personnalités politiques à nous soutenir (sans toutefois accepter qu'elles nous représentent), mais nous n'acceptons pas les partis politiques en tant*

⁹ <http://www.altersummit.eu/>

¹⁰ Cette exclusion était toute théorique et parfaitement hypocrite au vu, par exemple, du rôle joué par le PT brésilien dans l'organisation du FSM de Porto Alegre, de l'invitation faite à certains chefs d'États se s'y exprimer, de l'existence d'un Forum des parlementaires ou de la présence de revues officiellement liées à des partis politiques.

que tels dans le réseau. ». La formulation relève d'un compromis entre ceux qui plaident pour que l'Altersummit permette une convergence avec les partis politiques, comme par exemple le réseau Transform ou la Fondation Copernic, et ceux qui y étaient hostiles, comme par exemple Attac-France ou certains syndicats. Cette évolution a d'abord été rendue possible par la gravité de la situation en Europe qui semble rendre obsolètes les exclusives et qui pousse à construire les convergences les plus larges possibles. Elle a été permise aussi par une ouverture du Parti de la gauche européenne (PGE)¹¹ qui s'est traduite par une volonté de travailler avec les mouvements sociaux et par un soutien explicite au processus de l'Altersummit. Gageons cependant que le débat sur la place des partis politiques n'est pas clos.

Au-delà reste un certain nombre d'interrogations. Comment enraciner ce processus au niveau national pour qu'il s'articule avec les combats quotidiens ? Comment faire pour que la réunion d'Athènes ne reste pas un événement sans lendemain et qu'elle débouche sur de véritables mobilisations à l'échelle européenne ? Comment élargir ce processus sans lui faire perdre ce qui fait sa spécificité, la volonté de construire des rapports de forces en Europe ? Si on veut éviter que l'Altersummit subisse le sort du FSE, c'est à ces questions qu'il faudra répondre.

Alors que les politiques d'austérité sont en train de miner en profondeur les sociétés européennes, l'Altersummit peut représenter un cadre qui permette au mouvement social européen d'exister et de construire les mobilisations nécessaires afin de peser sur l'avenir de l'Union. Il s'agit à la fois d'un cadre de convergences et d'alliances : convergences sur les objectifs - c'est ce que le « Mémoire des peuples » veut exprimer ; alliances car l'Altersummit peut être le cadre pour débattre des divergences - identifier ce qui relève de l'incompréhension due à des cultures politiques et à des histoires différentes ou à l'appartenance à des pays disparates -, et pour cerner les vrais désaccords afin d'essayer de les dépasser

¹¹ Le PGE est actuellement présidé par Pierre Laurent.